Frédéric Couque, les pieds sur terre

La CCET a retenu le projet d'un maraîcher rigoureux et aguerri, convaincu par l'agriculture biologique et passionné par son métier.

Après avoir trouvé le terrain idoine, à Husseau, pour y implanter une exploitation maraîchère mais surtout pour y cultiver du maraîchage, la Communauté de communes de l'Est Tourangeau s'est mise à la recherche d'un locataire. Le partenariat avec le réseau InPACT37 a permis de faire le lien entre une volonté politique locale et la recherche de surfaces d'installations pour les porteurs de projets non issus du monde agricole (dits "hors cadres") pour lesquels l'accession au foncier reste difficile.

© melina1965.

Un maraîcher du cru

Frédéric Couque, 36 ans, francilien d'origine, est depuis trois ans associé à Christine et Philippe Riffard (SCA Le Biotope, à La Ville-aux-Dames). Il cherchait à l'époque à s'installer et voler de ses propres ailes, après avoir été tour à tour (entre autres) animateur de ferme pédagogique, responsable de rayon fruits et légumes dans des magasins bios, technicien-enquêteur pour Nature et progrès, ouvrier agricole et enfin associé d'une exploitation.

"N'étant pas issu d'une famille d'agriculteurs, je ne pouvais bénéficier d'un héritage, d'une exploitation à pérenniser. Il m'a fallu partir à la recherche d'un lieu d'exploitation, mais soit c'était trop cher, soit il y avait tout à créer", se remémore Frédéric Couque. *"Mon employeur à l'époque, avec qui je me suis ensuite associé, m'a mis en relation avec la CCET, après avoir entendu parler des projets de la collectivité, via le réseau InPACT37."*

> "Il m'a fallu partir à la recherche d'un lieu d'exploitation, mais soit c'était trop cher, soit il y avait tout à créer…"

Le parcours, l'expérience, la volonté et le dynamisme de Frédéric Couque ont rapidement convaincu élus et techniciens de la CCET.

La CCET propriétaire

La Communauté de communes, propriétaire du bâtiment et des terres, investit ainsi pour l'avenir et la création d'une activité agricole sur son territoire.

Frédéric Couque, qui a été associé à toutes les étapes du projet depuis 2009 (conception du bâtiment...), va pouvoir développer ses projets, sur ces 2,5 hectares de terres désormais quasiment toutes converties en agriculture biologique (fin en 2014), une condition pour ce convaincu du bio.

Le projet agri-urbain de la CCET : de la vision de territoire à l'action concrète et locale…

Pour un développement harmonieux de son territoire mi-urbain, mi-rural, la Communauté de communes de l'Est Tourangeau développe depuis 2002 un projet agri-urbain, au titre de ses compétences en matière de développement économique et d'aménagement du territoire. Il vise notamment à favoriser le maintien d'une activité agricole sur le territoire, et à assurer la protection des espaces agricoles et des paysages ruraux.

Un volet de ce projet concerne l'accompagnement et l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs. Depuis 2008, la CCET a ainsi engagé une action visant à l'installation de porteurs de projets en agriculture. Le travail préparatoire de ce projet agri-urbain, réalisé en 2002-2003, a mis en exergue la demande forte sur les circuits courts, notamment maraichers et en agriculture biologique, et sur ses bénéfices environnementaux et économiques locaux : faire coïncider lieux de production et lieux de consommation permet de développer une filière économique à haute intensité de main d'œuvre et donc d'emplois. Par ailleurs, l'offre locale en légumes bio reste bien inférieure à la demande. Ainsi, en 2008 est prise la décision d'axer les efforts vers le développement du maraichage biologique en circuits courts, d'autant plus que les exploitations maraîchères nécessitent peu de surfaces agricoles. Les services de la CCET, sous l'impulsion des élus communautaires et d'Yves Coppin, vice-président chargé de ce dossier, vont alors s'entourer des partenaires à-même de concrétiser ce volontarisme.

> "Axer les efforts vers le développement du maraichage biologique en circuits courts".

La première action fut d'identifier, sur le territoire de l'Est Tourangeau, les zones propices à l'installation ; deux territoires ont été ciblés et ont fait l'objet d'une étude de faisabilité foncière en 2009. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, la CCET inaugure le premier projet abouti à Husseau, sur la commune de Montlouis-sur-Loire.

Les enjeux :
développer les circuits courts et l'emploi local, redonner une vocation maraîchère à des zones péri-urbaines et positionner la CCET comme un catalyseur à projets.

L'agriculture est une composante économique important de l'Est Tourangeau ; c'est aussi un acteur majeur dans la gestion de ses paysages. En développant l'offre en produits locaux, qui plus est en culture biologique, sur des terrains proches de la Loire, ce projet participe à l'attractivité et au dynamisme de l'Est Tourangeau.
La zone concernée, la varenne de Husseau, s'avère optimale à la culture maraîchère. Elle fut d'ailleurs par le passé une zone concentrant des activités de maraîchage et de pépinières de greffons de vigne. Redonner une partie de sa vocation maraîchère à cette zone où une autre production locale, le vin, attire de nombreux touristes et visiteurs du monde entier, a tout son sens.
Les élus communautaires ont souhaité positionner la CCET comme un catalyseur, un facilitateur de projets.
Pour faire émerger celui-ci, la CCET est propriétaire du bâtiment et des terres. Pour un jeune s'installant, le risque est ainsi amoindri durant la phase sensible du démarrage d'activité. Mais l'objectif, à terme, est de céder l'exploitation à une structure de portage - pour garantir sur le long terme la pérennité de cette activité de maraîchage - et utiliser les fonds pour faire émerger d'autres projets de ce type sur le territoire communautaire. En attendant, terres et bâtiment sont loués par la CCET au maraîcher, dans le cadre d'un bail rural environnemental.

Ce projet d'aide à l'installation d'un maraîcher, par une collectivité locale, a nécessité plusieurs années de travail, d'étude et de concertation, avant sa concrétisation.
Entre la recherche foncière, l'acquisition des terres, la conception du bâtiment, mais aussi le choix de l'architecte et celui du maraîcher, les services et les élus communautaires ont multiplié les rencontres pour faire aboutir ce projet.

Les dates clés du projet

- **2001/2005 :** diagnostic et élaboration du projet agri-urbain de la CCET ; la mise en place de circuits de commercialisation plus courts (vente directe, cueillette...) permettrait de valoriser certaines productions en profitant d'un bassin de consommation dynamique.
- **2005/2008 :** création des *"Rendez-vous de l'Est Tourangeau"*, animations pour faire découvrir l'activité agricole sous ses différentes formes aux habitants des cinq communes.
- **2008 :** lancement de l'étude de faisabilité sur deux secteurs (terres à maraîchage), La Ville-aux-Dames et Montlouis-sur-Loire, avec la SAFER du Centre, pour envisager l'installation de maraîchers.
- **2009 :** rencontre des services et des élus communautaires avec Frédéric Couque, via le réseau InPACT 37.
- **2010 :** cahier des charges réalisé pour le choix de l'architecte retenu.
- **2011 :** début de conversion des terres aux normes de l'agriculture biologique.
- **2012 :** construction du bâtiment.
- **2013 :** installation progressive de Frédéric Couque dans le bâtiment, dont l'inauguration officielle se tient le 12 octobre 2013.

Les partenaires opérationnels

Le travail est réalisé en collaboration avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), la Ville de Montlouis-sur-Loire, ainsi que le réseau InPACT (Initiative pour une agriculture citoyenne et territoriale en Touraine) et l'association Alter'énergies. Alter'Energies a contribué à la rédaction du programme du bâtiment en matériaux biosourcés. InPACT37 a permis d'identifier les étapes nécessaires à l'installation du maraîcher.

Les partenaires financiers

Investissement CCET de l'ordre de 140 000 euros (foncier et bâtiment).
Partenaires économiques : État (90 000 euros), région Centre (207 000 euros).

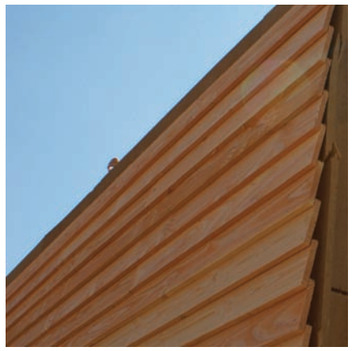

Un bâtiment éco-construit…

Le bâtiment dans lequel s'installe Frédéric Couque a été conçu par le groupement d'architectes Corentin Desmichelle / Caroline Marchand / Didier Granger, en éco-construction, avec des murs préfabriqués avec des cloisons en paille, construits et posés par l'entreprise de menuiserie-charpente C. Natali, qui s'occupe également du bottelage de la paille (environ 16 000 bottes par an) ainsi que du compressage des ballots.
Une association entre l'architecte et l'entreprise qui permet de limiter les coûts, tout en sécurisant la fabrication. Les fenêtres sont montées en atelier, ce qui garantit une parfaite étanchéité à l'air notamment. Matériaux et entreprises locales (Touraine ou Région Centre) ont été privilégiés. Le chantier de Montlouis est l'un des premiers avec des murs de paille d'une épaisseur de 18 cm en paille compressée pré-assemblée en ateliers.
D'une superficie de 234 m², ce bâtiment a été aménagé selon les besoins du producteur et en concertation. Il comprend une salle de conditionnement, un bureau / salle commune, une chambre froide et un garage / atelier. Par ailleurs, une zone extérieure de lavage des légumes (dalle de béton à écoulement spécifique des eaux) et des toilettes sèches ont été conçus.

… et des terres en cours de conversion

Concernant les terres agricoles, elles sont en cours de conversion pour obtenir le label Agriculture biologique dès la production des premiers légumes (2013 et 2014 selon les parcelles). Frédéric Couque aura à sa disposition 2,5 hectares et y cultivera toutes sortes de légumes de saison, cultivables dans notre région.

La phyto-épuration

L'ensemble des eaux usées (douche, lavabo, lavage de légumes) est assaini directement sur le site par un filtre planté de macrophytes (plantes aquatiques) de 6 m². Les effluents sont infiltrés dès leur arrivée sur les filtres et restent sous la surface des granulats jusqu'à ce qu'ils soient infiltrés. Ces plantes ont la particularité de former un tissu racinaire et un réseau de galeries qui drainent, apportent de l'oxygène et servent de support aux bactéries aérobies. Ces bactéries, ainsi que la macrofaune du sol (lombrics…), ont un rôle de dégradation et de minéralisation de la matière organique, qui devient dès lors assimilable par les plantes. Ainsi, le système ne produit pas de boues.

Un forage nécessaire

A noter qu'un forage pouvant débiter 20m³ d'eau par heure a été réalisé. Un réseau enterré, de 300 mètres de long, amènera l'eau au plus près des cultures.

Les murs ont été préfabriqués avec des cloisons en paille.